

OBJET : Marché relatif à la maintenance et au dépannage des installations de production thermique de 2004 à 2006.
Avenant N°1 au lot N°2 (brûleurs, chaudières atmosp hériques et accumulateurs d'eau chaude)

Le conseil,

Après avoir entendu l'exposé du maire,

Vu le marché du 20 novembre 2003 exécutoire le 03 décembre 2003

Vu le projet d'avenant n°1 à ce marché

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission des travaux,

A la majorité des membres du Conseil « les membres du groupe « Union pour un Nouvel Aubervilliers » s'étant abstenus,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Autorise Monsieur le Maire à signer un avenant n°1 au marché passé pour l'opération citée en objet avec la société Dalkia ;

Cet avenant sanctionne l'augmentation du nombre de visites de maintenance préventive systématique (passant de 2 à 4 visites annuelles) et la modification du parc des équipements concernés comme suit :

Appareil supprimé :groupe scolaire V. Hugo 2 appareils de production ESC STYX

Appareil intégré : bâtiment 11 rue Pasteur : nouvelle chaufferie fioul

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué